

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 102 (1976)  
**Heft:** 26: La nouvelle Ecole hôtelière de Lausanne

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 6. Perspectives d'avenir

Comme on l'a vu, le télécabine Le Châble-Verbier fait partie d'un réseau d'installations touristiques destiné à la mise en valeur d'une vaste région. C'est pourquoi plusieurs options ont été prises lors de sa planification. Outre un futur télécabine vers Bruson, on a prévu à la station inférieure l'intégration à une nouvelle gare de chemin de fer, de façon à faciliter le transbordement des voyageurs, ainsi qu'à permettre la manutention automatique des bagages à destination de Verbier : ils seront chargés sur des chariots équipés de pinces permettant leur insertion sur le câble du télécabine.

Dans un avenir plus rapproché, on peut mentionner la mise en service, ce mois, du télécabine La Tsoumaz-Savoleyres, réalisé par Téléverbier pour le compte de la Société du télécabine de La Tsoumaz, selon des principes identiques à ceux exposés plus haut. C'est ainsi que les superstructures de la station des Mayens de Riddes sont entièrement métalliques, par exemple.

Il s'agit là d'un maillon de plus de la liaison envisagée entre tous les champs de ski compris entre Sion, Martigny et Entremont.

A longue échéance, Téléverbier a élaboré à l'intention de l'Office fédéral des transports un plan pour l'équipement intégral de la région Verbier-La Tsoumaz-Tortin-La Chaux, ainsi que sur les réalisations envisagées à brève échéance. Il est intéressant de relever que l'accent n'est pas mis sur une augmentation de la capacité d'hébergement, mais sur une meilleure répartition et une meilleure desserte des aires destinées au ski, pour supprimer l'engorgement des installations et assurer l'évolution des skieurs dans un espace suffisant (on admet dix skieurs à l'hectare comme maximum).

En offrant, en collaboration avec d'autres sociétés, d'attractantes possibilités de pratiquer le ski, Téléverbier compte contribuer également à poursuivre l'essor économique d'une vallée aujourd'hui encore défavorisée sous cet angle.

A l'heure où la technique est trop souvent sur le banc des accusés, il convient de souligner que c'est pour une bonne part grâce à elle que des régions de montagne peuvent espérer un mieux-être que personne ne saurait leur refuser.

Adresse de l'auteur :

André Couturier, ingénieur EPF-SIA  
Avenue Tourbillon 25, 1950 Sion

## Carnet des concours

### Résultats du concours d'idées pour l'aménagement du centre du village de Gland

Le jury désigné du concours d'idées pour l'aménagement du centre du village de Gland, organisé sur invitation par la Municipalité de Gland, a attribué les prix suivants :

1<sup>er</sup> prix Fr. 8000 : Atelier d'architecture et d'urbanisation, Gland ; Gaston Zimmermann, architecte, Christian Widmann et Jean Marchesini, collaborateurs.

2<sup>e</sup> prix Fr. 6700 : Jacques Lonchamp, FAS/SIA, arch. dipl. EPFL, Lausanne ; René Froidevaux, arch. SIA ; M<sup>me</sup> Josette Lambert-Lonchamp, arch. dipl. EPFL.

3<sup>e</sup> prix Fr. 6200 : Jean-Claude Vuffray, architecte, Nyon.

4<sup>e</sup> prix Fr. 5600 : Jacques Suard, arch. dipl. EPUL/SIA, Nyon ; Orjan Sviden et Bernard Cherix, collaborateurs.

En outre, les projets suivants ont fait l'objet d'un achat :

- Communauté de travail Annen-Siebold-Siegle, arch. EPFZ/SIA/FUS ; G. de Freudenreich, arch. SIA, Le Lignon/GE et J. Guisan, collaborateur, arch. EPFZ.
- Atelier d'architectes B. Prod'hom + Jc. Christen, Gland.

L'exposition des projets a déjà eu lieu, la date nous ayant été communiquée trop tard pour être publiée à temps.

### Viaduc de la Ruina

#### Jugement

Réuni à Bellinzone le 27 novembre 1976, sous la présidence de M. Argante Righetti, conseiller d'état, le jury du concours de projets pour le viaduc de la Ruina sur l'autoroute Chiasso-Saint-Gothard (tronçon Biasca-Faido) a attribué les prix suivants :

1<sup>er</sup> prix Fr. 33 000 : Bureau d'ingénieurs Kessel & Blaser SA, Lugano.

2<sup>e</sup> prix Fr. 32 000 : Bureau d'ingénieurs Balmelli & Filipini, Lugano.

3<sup>e</sup> prix Fr. 24 000 : Bureau d'ingénieurs Simona, Tarchini & Tunesi, Lugano.

4<sup>e</sup> prix Fr. 23 000 : Bureau d'ingénieurs Brenni-Dazio, Arbedo.

5<sup>e</sup> prix Fr. 8 000 : Bureau d'ingénieurs Benno Bernardi, Zurich.

Le jury propose en outre de mettre en adjudication les deux premiers projets primés après avoir procédé aux aménagements désirés par le Bureau des autoroutes du canton du Tessin.

Les projets seront exposés du 10 au 21 janvier 1977 à l'Aula du Collège secondaire de Bellinzone, tous les jours de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h. 30.

## Postes à pourvoir

Poste	Référence	Lieu de travail	Renseignements
1. Agence spatiale européenne			
Ingénieur électronicien au Dép. « Développement et Technologie »	138/76	Noordwijk (Pays-Bas)	1
Ingénieur mécanicien (assemblage, intégration et essais)	148/76	Noordwijk (Pays-Bas)	1
Ingénieur électricien (assemblage, intégration et essais)	149/76	Noordwijk (Pays-Bas)	1
Ingénieur spécialiste des circuits hyperfréquence	152/76	Noordwijk (Pays-Bas)	1
Ingénieur responsable du logiciel au Département « Développement et Technologie »	154/76	Noordwijk (Pays-Bas)	1
Ingénieur chargé de l'évaluation des lanceurs classiques au Dép. des Systèmes de Transport spatial		Paris (France)	2
Expert en système de calculateur et simulation, au Programme Coordonné AEROSAT de l'ASE		Paris (France)	2

<sup>1</sup> Chef du personnel, ESTEC, Domeinweg, Noordwijk (Pays-Bas).

<sup>2</sup> Chef du personnel de l'ESA/ASE, 8-10 rue Mario-Nikis, 75738 Paris Cedex 15.